

Société des paris sportifs

A mon avis, monsieur le Président, si nous mettons fin à cette entreprise dès maintenant, les derniers détails relatifs à la société seront réglés d'ici peu. L'affaire est en de bonnes mains, celles du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et des fonctionnaires du Conseil du Trésor et du ministère de la Justice et je suis convaincu qu'elle sera classée avant longtemps.

Pour revenir au financement des Olympiques que nous avons promis, comment allons-nous recueillir les fonds nécessaires? C'est la première question à laquelle il faut répondre. Je me permets de vous signaler, monsieur le Président, que jamais il n'a été prévu ou projeté de financer la totalité des 200 millions de dollars avec les profits des paris sportifs. Le gouvernement précédent n'y voyait là qu'une parmi plusieurs sources de financement dont quelques-unes au moins font l'objet d'une étude active de notre part. D'autres auxquelles nous songeons, autant que nous puissions en juger, n'ont jamais été envisagées par le gouvernement précédent.

A cause des retombées sociales, économiques et culturelles des Jeux dont toutes les provinces et régions du Canada vont bénéficier je suis en négociations et en pourparlers avec les provinces, ce qui n'est un secret pour personne, non seulement pour les associer au financement des Olympiques, mais aussi pour regrouper les efforts tendant à soutenir et à améliorer les programmes de conditionnement physique et de sport de façon mieux intégrée. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec mes homologues provinciaux qui sont chargés du conditionnement physique, des sports et des loisirs, certains à plusieurs reprises, et je puis vous assurer qu'un véritable climat de consultation et de coopération fédérale-provinciale est tout à fait évident. J'ai eu aussi des entretiens avec les ministres provinciaux chargés des loteries et je continue. Sur les dix ministres de la condition physique et des sports ou des loisirs, seulement quatre sont chargés des loteries. Dans les six autres provinces, les ministres qui en sont chargés détiennent d'autres portefeuilles. Je puis vous dire que des progrès sont réalisés dans l'établissement, entre notre gouvernement et les provinces, du genre d'association dont je parlais tout à l'heure.

C'est là une façon de procéder. Nous étudions en ce moment d'autres moyens d'aider au financement des Jeux de Calgary, à vrai dire d'aider à financer les programmes de conditionnement physique et de sports à longue échéance. Ainsi, nous allons présenter un projet de loi tendant à mettre sur pied un programme de monnaie olympique qui devrait rapporter de 30 à 50 millions de dollars, selon la valeur de l'argent et de l'or à ce moment-là. Dans l'état actuel des choses, le programme proposé comprendrait 12 émissions de pièces d'argent de \$20 dont on frapperait au maximum six millions et une émission d'une pièce de \$100 dont on frapperait au maximum 350,000 pièces. Des négociations sont en cours avec la Monnaie, l'Association olympique canadienne et le Comité olympique international au sujet de l'utilisation des symboles olympiques. Nous nous efforçons d'amener un plus grand nombre d'entreprises à s'intéresser aux sports amateurs de même que nous voulons les encourager à s'engager à long terme après la tenue des jeux.

Je suis convaincu, monsieur le Président, que si nous réussissons à le persuader, le secteur privé pourra participer davantage à la fois au financement des Jeux olympiques ainsi qu'aux

programmes de conditionnement physique et de sport, non seulement d'ici 1988, mais même par la suite. Et pour ce faire, j'ai entrepris d'examiner un certain nombre de mesures incitatives.

J'ai dit au début de mon discours, monsieur le Président, que le gouvernement allait respecter ses promesses en ce qui concerne le financement des Jeux olympiques d'hiver de Calgary en 1988. Les 200 millions, nous avons l'intention de les verser. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je voudrais expliquer un peu comment seront affectés ces fonds. La participation fédérale la plus importante est sans doute les 30 millions versés au Fonds de dotation olympique. C'est une sorte d'héritage pour nos athlètes, présents et futurs. L'argent servira à l'entretien et à l'exploitation des installations olympiques afin que nos équipes nationales puissent disposer des moyens de formation requis, par exemple, une piste ovale de patinage de vitesse et un parc olympique. En outre, ces installations attireront des athlètes et des entraîneurs de haut calibre du monde entier. Voilà qui fait également partie de l'héritage que nous voulons laisser. Naturellement, ces installations serviront à des athlètes canadiens, depuis les lignes mineures et les débutants jusqu'à ceux qui visent les classes internationales. En somme, les retombées des Jeux se feront sentir bien après 1988. Les Canadiens s'attendent avec fierté que les Jeux de 1988 soient les meilleurs qu'ils aient connus.

On versera également 27.8 millions pour la construction du stade olympique dont le coût est déjà prévu; 35 millions pour la piste ovale olympique qui sera aménagé par l'Université de Calgary; 62.2 millions pour le Parc olympique qui inclut des tremplins de ski, et les descentes de luge et de bobsleigh; 30 millions pour le Fonds de dotation olympique, comme je viens de le signaler; enfin, 45 millions pour les activités du COJO 88, soit le comité organisateur des Jeux olympiques de Calgary. A ce jour, nous avons alloué 48 des 200 millions de dollars promis. Non seulement nous attribuons ces crédits, mais nous nous sommes engagés à assurer les services fédéraux essentiels comme ceux de sécurité, d'immigration et de douanes. Le gouvernement du Canada pourra aussi fournir d'autres services selon une formule de recouvrement des coûts.

Cela dit, monsieur le Président, nous sommes très fiers d'avoir pu dissoudre aussi rapidement la Société des paris sportifs en toute bonne foi envers les provinces. Pour les contribuables, cette mesure est fort sage du point de vue économique étant donné que la Société accusait des pertes de 1 à 1.5 million de dollars chaque semaine. Je peux vous dire que les crédits que nous nous sommes engagés à fournir en remplacement des 200 millions de dollars promis sont alloués comme prévu. Le calendrier pour l'aménagement du village olympique dont je viens de parler est respecté. Qui plus est, j'ai moi-même visité les chantiers de construction et rencontré les principaux organisateurs du comité des Jeux olympiques de 1988 à Calgary et dans tout le pays et il nous est permis de croire que les Jeux d'hiver de Calgary en 1988 seront les plus réussis de tous les jeux qui ont jamais eu lieu. Les Canadiens peuvent s'enorgueillir de ce que nous, de concert avec les organisateurs, faisons et allons faire en vue de ces jeux.